



2024/10/06/01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU 10 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à seize heures, le dix juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

Etaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane, GOUJARD Laurine, BAUDET Dannie, LE FUR Annick, GUEGUEN Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e) (es) excusé(e) (es) : LE FUR Françoise

Absent(e) (es) : KERSULEC Louis

Procuration(s) : LE FUR Françoise à LE FUR Annick

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 27/05/2024

Convocation affichée le : 27/05/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 10

Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 11/07/2024

Publié ou notifié le 16/07/2024

Certifié exécutoire le 16/07/2024

A GOURIN, le 16/07/2024

Le Président,

Hervé LE FLOC'H

1- CCAS – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BANQUE ALIMENTAIRE

Depuis leur congrès de 2006 et dans les rapports d'orientation adoptés par leurs présidents lors des Assemblées Générales les années suivantes, les Banques Alimentaires ont pris résolument la voie d'aider les personnes vivant en situation difficile et précaire à trouver ou retrouver des conditions d'existence respectueuses de leur dignité et de leur autonomie.

D'après leur Charte associative revue en juin 2021, les principaux objectifs des Banques Alimentaires sont :

- De lutter simultanément contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire
- D'utiliser l'aide alimentaire comme créatrice de lien social
- De participer à l'amélioration de l'alimentation distribuée
- De s'adapter constamment à l'évolution des besoins des partenaires, de la société et des personnes en situation de précarité, en respectant les grands objectifs de développement durable (ODD)

Monsieur le Président explique aux membres du Conseil d'Administration que la mise en place des actions des Banques Alimentaires passe par une démarche de conventionnement avec les partenaires.

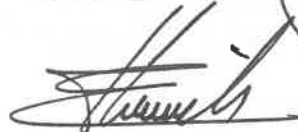
Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé, au moyen d'un vote à main levée, à L'UNANIMITÉ, **ADOPTE**, cette proposition et **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à venir.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 10 juin 2024

Le Président,

Hervé LE FLOC'H.



CCAS
de
Gourin

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY



CCAS
de
Gourin